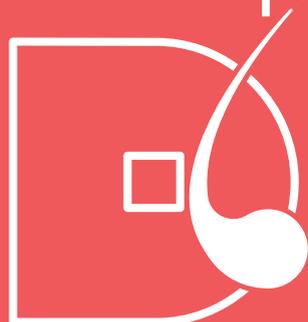


Dans le cadre
du décret relatif aux Centres Culturels
du 21 novembre 2013
Dossier de demande de reconnaissance
du Centre Culturel de Dinant
Contrat-programme 2019-2023

Carnet
quatre



Action
Culturelle Spécialisée en
Diffusion des Arts
de la Scène



Table des matières

1. CONTACTS DE L'OPERATEUR	1
2. INFRASTRUCTURES DE L'OPERATEUR	1
3. EQUIPES PERMANENTES	3
4. OPPORTUNITE DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE	5
5. RELEVÉ DE PROGRAMMATION ET DES AUDIENCES RELATIVES AU DERNIER EXERCICE	17
6. DESCRIPTION DE L'INVESTISSEMENT EN RESEAUX	18
7. PROJET DE DIFFUSION ARTISTIQUE	20
8. TYPE ET VOLUME DE LA PROGRAMMATION PROJETEE	24
9. ACCUEILS EN RESIDENCE	30
10. TRAVAIL DE MEDIATION	32
11. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ET EXAMEN DE LA FAISABILITE DU PROJET	34

Cette demande s'inscrivant dans le dossier global du contrat-programme introduit par le Centre Culturel de Dinant (CCD), tout ce qui concerne les éléments institutionnels et contextuels peut être consulté dans le carnet n°1 et tout ce qui concerne l'Action Culturelle Générale (ACG) dans le carnet n°2 du présent dossier.

1. Contacts de l'opérateur

1.a. Responsable du projet de diffusion en Arts de la Scène

- Mme
- Nom: BAEKEN-COUVREUR
- Prénom: Bernadette
- Numéro de téléphone: 082/21.39.39.
- Numéro de GSM: 0478/429.629
- Adresse courriel: bernadette.baeken@ccrd.be

1.b. Responsable technique

- Mr
- Nom: GOFFIN
- Prénom: Marc
- Numéro de téléphone: 082/21.39.39.
- Numéro de GSM: 0498/15.33.81.
- Adresse courriel: marc.goffin@ccrd.be

2. Infrastructures de l'opérateur (D – art. 32, §1^{er}, 3^o, a, et 8^o ; AR – art. 19, §1^{er}, 3^o et art. 33)

2.a. Salle(s) de spectacle

- Description de l'infrastructure d'exploitation (lieu(x) d'exploitation artistique)
 - **Salle de spectacle principale (Salle Bayard)**
En gestion propre – OUI
Infrastructure mise à disposition par: la Ville de Dinant¹
Jauge: 500 places assises
Dimension plateau:
Ouverture: 10 mètres (cadre de scène) - 19,15 mètres (mur à mur)
Profondeur: 7,60 mètres (rideau de scène – mur lointain) - 11 mètres (bord de scène – mur lointain)
Hauteur: 7,80 mètres (sous grill)
 - **Salle de spectacle secondaire (Salle Sax)**
En gestion propre – OUI
Infrastructure mise à disposition par: la Ville de Dinant¹
Jauge: 210 places assises
Dimension plateau:
Ouverture: 9,60 mètres (cadre de scène) - 10,40 mètres (mur à mur)
Profondeur: 6,70 mètres (cadre de scène – mur lointain) – Zone extensible à 10 mètres après retrait de 5 rangs de sièges
Hauteur: 3,75 mètres (sous grill)
 - Autre(s) salle(s) de spectacle: NON

¹ Cf. Annexe n°1: Copie de la convention de mise à disposition par la Ville de Dinant

- Equipement technique

Les indications demandées (grill technique, contrôle de l'éclairage, matériel d'éclairage de scène, diffusion et contrôle du son, etc.) sont reprises en détail dans les documents annexés:

- fiche technique complète de la Salle Bayard (salle principale) avec plans (avec et sans gradin)²;
- fiche technique complète de la Salle Sax (salle secondaire) avec plan³;
- liste du matériel supplémentaire disponible (gradins, véhicules, etc.)⁴.

- Loges (nombre et description)

- **Salle principale (Salle Bayard)**: 4 loges équipées pour 2 personnes, 1 loge équipée pour 3 personnes, 1 loge équipée pour 20 personnes et 2 douches individuelles, le tout équipé de chauffage, lavabos, miroirs, WC et accès direct vers la scène, 1 salle équipée pour services repas.
- **Salle secondaire (Salle Sax)**: 3 loges équipées pour 2 personnes et 1 loge équipée pour 20 personnes, 1 douche individuelle, le tout équipé de chauffage, lavabos, miroirs, WC et accès direct vers la scène.

En sus, accès wifi partout et possibilité de disposer d'une machine à laver, d'un sèche-linge, d'un matériel de repassage.

2.b. Salle(s) utile(s) aux résidences:

- Espace(s) de résidence propre(s) à l'opérateur – OUI
- Nbre de salles de résidence: 2
- Infrastructure de résidence distincte de la salle de spectacle principale ou secondaire supra – NON

Si non distincte, s'agit-il de:

- La scène principale – OUI
- La scène secondaire – OUI

Espaces mis à disposition des résidences:

- Bureau – NON
- Salle de réunion – OUI
- Hébergement – NON

² Cf. Annexe n°2: Fiche technique et plans de la Salle Bayard

³ Cf. Annexe n°3: Fiche technique et plan de la Salle Sax

⁴ Cf. Annexe n°4: Liste du matériel supplémentaire disponible

3. Equipes permanentes (D- art. 32, §1er, 3°, b et c ; AR, art. 19, §1er, 4° et art. 33, §1er, 2°, d et 3°, e).

Précisez comment votre équipe en charge de l'Action Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène est constituée et mentionnez le **nombre de personnes** assumant une fonction et les **ETP annuels** que cela représente. Si certaines personnes assument plusieurs tâches, il faut répartir l'encodage tant dans la colonne "nombre" que la colonne "ETP".

		Fonction	Nombre (personnel permanent – CDI salariés ou mis à disposition)	Nombre (personnel non permanen: CDD, vacataires, étudiants, ...)	ETP annuel
Responsable(s) du projet de diffusion et/ou de la programmation	Éléments conditionnels	Responsable de la Programmation	0,7		0,7
		Diffusion Tout Public Adulte	0,6		0,6
		Diffusion Jeune Public	0,6		0,6
		Diffusion TT Public et JP territoire de projet	0,4		0,4
Personnel(s) technique(s) (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière, ...)	Éléments conditionnels	Directeur technique	0,8		0,8
		Régisseur	0,7		0,7
		Régisseur	0,7		0,7
		Régisseur	0,5		0,5
Personnel en charge de la médiation (animation, ...)	Éléments conditionnels	Animation	0,3		0,3
Communication (attaché de presse, ...)	Éléments informatifs	Coordinateur et Chargé Information/Promotion	0,5		0,5
		Graphiste	0,5		0,5
		Infographiste	0,5		0,5
Accueil des publics (réservation, billetterie, ouvreur...)	Éléments informatifs	Réservation	0,5		0,5
		Réservation	0,3		0,3
		Réservation	0,3		0,3
		Billetterie	0,2		0,2
		Billetterie	0,2		0,2
		Ouvreur	0,2		0,2
		Ouvreur	0,2		0,2
		Ouvreur	0,2		0,2
Divers	Éléments informatifs	Entretien et maintenance des salles	0,4		0,4
		Entretien et maintenance des salles	0,4		0,4
		Entretien et maintenance des salles	0,4		0,2
		Comptabilité	0,3		0,3
		Informatique	0,2		0,2
Total personnel			21		
			personnes différentes*		10,4 TP

***Le travail de diffusion (en tout public, en familial, en scolaire tant à Dinant qu'en région avec les partenaires culturels du territoire de projet) étant un axe important de l'action du CCD, une grande partie du personnel est impliquée dans ce projet à différents niveaux de responsabilités. Toutes les personnes impliquées mettent leurs compétences spécifiques au service des artistes et des publics. L'investissement de chacun(e) représente de nombreuses heures de travail effectuées le plus souvent dans l'ombre (montage, démontage, entretien des salles, promotion, gestion financière, informatique,...).**

Tous les membres du personnel sont les pièces d'un puzzle qui participent à la réussite du projet.

Sur un plan budgétaire, cela représente un montant de 473.998,73 €, somme dans laquelle la Wallonie intervient pour un montant de 165.310,22 € par l'intermédiaire du dispositif APE, concernant une partie de l'équipe. Les responsables de la programmation et de la technique sont des employés permanents du CCD.

4. Opportunité de la demande de reconnaissance (AR - art. 16, 2°)

4.a. Indiquez les communes qui constituent votre territoire de projet (cf. D – art. 18):

Dinant, Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Gedinne, Hastière, Hamois, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse s/Semois, Yvoir.

La ville de Dinant, commune du siège du CCD où se trouvent les bureaux, la salle principale et la salle secondaire, compte 13.631 habitants (au 1^{er} janvier 2017), soit une densité de 136,58 habitants/km².

Regroupant 136 communes avant fusion, 136 lieux de vie, les 15 communes qui constituent le territoire de projet correspondent à l'arrondissement de Dinant dont Dinant est le chef-lieu et qui compte 109.755 habitants (au 1^{er} janvier 2016)⁵ pour une superficie de 1.592,42 km², soit une densité de 68,92 habitants/km². Cet arrondissement est le plus étendu du pays et représente 9,5% de la superficie totale de la Wallonie.



Le CCD développe de nombreux axes de travail dont des actions de diffusion sur son territoire de projet, en partenariat avec les Centres Culturels reconnus (Bièvre, Beauraing, Ciney, Hastière, Havelange et Rochefort), les Conseils Culturels en décentralisation (Anhée, Gedinne, Somme-Leuze et Vresse s/Semois), des associations reconnues (Petit Théâtre de la Grande Vie à Forcée, le Centre des Métiers d'Art La Spirale à Natoye, le Centre Dramatique en Milieu Rural à Houyet, etc.) et des asbl locales à Houyet, Yvoir, Onhaye, etc.

Mais, il est à constater que la zone de rayonnement de l'activité de diffusion développée à Dinant par le CCD s'étend, en ce qui concerne les abonnés, outre le territoire de projet défini ci-dessus, de Namur à Givet, d'Assesse à Viroinval, d'Andenne à Philippeville, en passant par Daverdisse, Doische, Jambes, Malonne, Profondeville, Saint-Gérard, Vedrin, Wépion, etc.

Cette zone de chalandise s'étend encore lorsqu'il s'agit d'achat de places du jour liées à des projets particuliers (musique du monde, jazz, classique, etc.).

Ces constats se basent sur la provenance géographique des utilisateurs du CCD vérifiée par le fichier central de données qui fonctionne en relation avec la billetterie.

⁵ <https://walstat.iweps.be>

4.b. Présenter un argumentaire sur l'opportunité de votre demande de reconnaissance d'une Action Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène notamment en termes de développement culturel, prenant en compte le contexte de votre territoire de projet, et l'existence sur celui-ci, ou à proximité, d'autres opérateurs de diffusion ou de création dans le domaine des Arts de la Scène – centre culturel, théâtre, structure chorégraphique, opérateur musical, etc – (cf. AR – art. 19, 1°).

Quelques jalons:

Grâce à l'ouverture des lignes ferroviaires de la Haute-Meuse, **en 1862**, Dinant, ville mosane, s'est transformée en un centre de villégiature à portée de main et a connu un essor économique basé sur le tourisme.

En appui à l'attractivité naturelle ou construite du site (Meuse, Lesse, grottes, citadelle, thermes, casinos, musées, salles de concert, kiosques, parc hôtelier, bateaux touristes, etc.), les responsables locaux vont penser une programmation festive (régates, carnivals, corsos fleuris, rallyes et courses de voitures, de motos, de vélos, etc.) et culturelle dense et diversifiée, conjuguant, pour le volet culturel, le soutien aux cercles locaux (cercles dramatiques et lyriques, académie, fanfares et harmonies, etc.) et l'organisation de manifestations de prestige (expositions, concerts, concours musicaux d'harmonies, de fanfares, de chant d'ensemble, etc.).

De 1862 à 1940 et ce, malgré le coup d'arrêt provoqué par la véritable mise à sac de la ville par les Allemands durant la guerre 14-18, Dinant, Reine de la Meuse, connaît un développement touristique et culturel qui attire de nombreux voyageurs et excursionnistes, mais aussi des artistes (dont l'exemple le plus connu est la Colonie d'Anseremme autour du peintre Félicien Rops). Une effervescence culturelle qui profite aussi à la population locale.

Prenant d'autres formes **au lendemain de la guerre 40-45**, l'activité culturelle reste bien vivante au sein de la cité. Grâce aux institutions et associations locales et à des passionnés dévoués, une programmation régulière, tant théâtrale que musicale, est proposée au fil des saisons: décentralisation du Théâtre National, du Théâtre du Rideau, du Théâtre des Galeries et de bien d'autres etc., étroite collaboration avec les Jeunesses Musicales. Représentations et concerts sont organisés dans la salle du théâtre communal qui est située au rez-de-chaussée du Casino, à l'Hôtel de Ville ou à la Collégiale.

Parallèlement, des activités autour d'Adolphe Sax, génial inventeur né à Dinant, et du saxophone sont organisées: festivals et concerts de jazz mettant à l'affiche des vedettes internationales et belges, concours musicaux, concerts classiques.

En 1969, à la faveur d'un partenariat avec la Province de Namur, la "Maison de la Culture de l'Arrondissement de Dinant" voit le jour. Sa reconnaissance officielle par le Ministère de la Culture aura lieu **en 1972**. Un tout nouvel outil, chargé de structurer l'activité culturelle à Dinant et dans l'arrondissement. Même si l'institution, constituée en association sans but lucratif, s'est cherchée durant quelques années, l'équipe en place, aidée par les bénévoles de la première heure, va assurer une politique de diffusion des Arts de la Scène à Dinant et en décentralisation, organiser une programmation en temps scolaire pour tous les niveaux de l'enseignement (maternel, primaire et secondaire) et, suite à la fermeture des deux salles de cinéma de Dinant, développer une programmation cinéma régulière.

En 1985, à la faveur d'une restructuration d'équipe, une définition précise des objectifs de travail de ce qui deviendra, en 2002, le Centre Culturel Régional de Dinant va être effectuée, parmi lesquels une intensification de l'action dans le secteur de la diffusion des Arts de la Scène à Dinant et dans l'arrondissement et dans celui de la diffusion cinéma, à Dinant.

A Dinant, très vite, les réelles limites des infrastructures mises à disposition (salle du théâtre communal, Salle Huybrechts adjacente) et les difficultés de cohabitation avec le Casino vont pousser la nouvelle équipe à tout faire pour récupérer la gestion à temps plein de la salle du théâtre communal, trouver des moyens pour sa rénovation et rapatrier le matériel de projection cinéma dans la salle rénovée. Les outils disponibles à l'époque ne correspondaient en effet en rien aux besoins minimaux en matière de dispositifs scéniques, matériel technique, accueil des spectateurs, confort des artistes, etc.

Pendant la période de transition, l'équipe a tout fait pour maintenir une activité de diffusion, en usant d'inventivité pour rendre les choses possibles et en s'appuyant sur la bonne volonté de tous (artistes, équipes techniques, publics, etc.).

Une patience récompensée, **en 1994**, par la rénovation de la salle du théâtre communal, désormais appelée Salle Bayard. En cœur de ville, un outil de proximité, comptant 500 places, accessible à pied pour les écoles, au dos de l'Académie de Musique, etc.⁶. La charge financière de cette transformation fut assumée à 100 % par la Ville de Dinant.



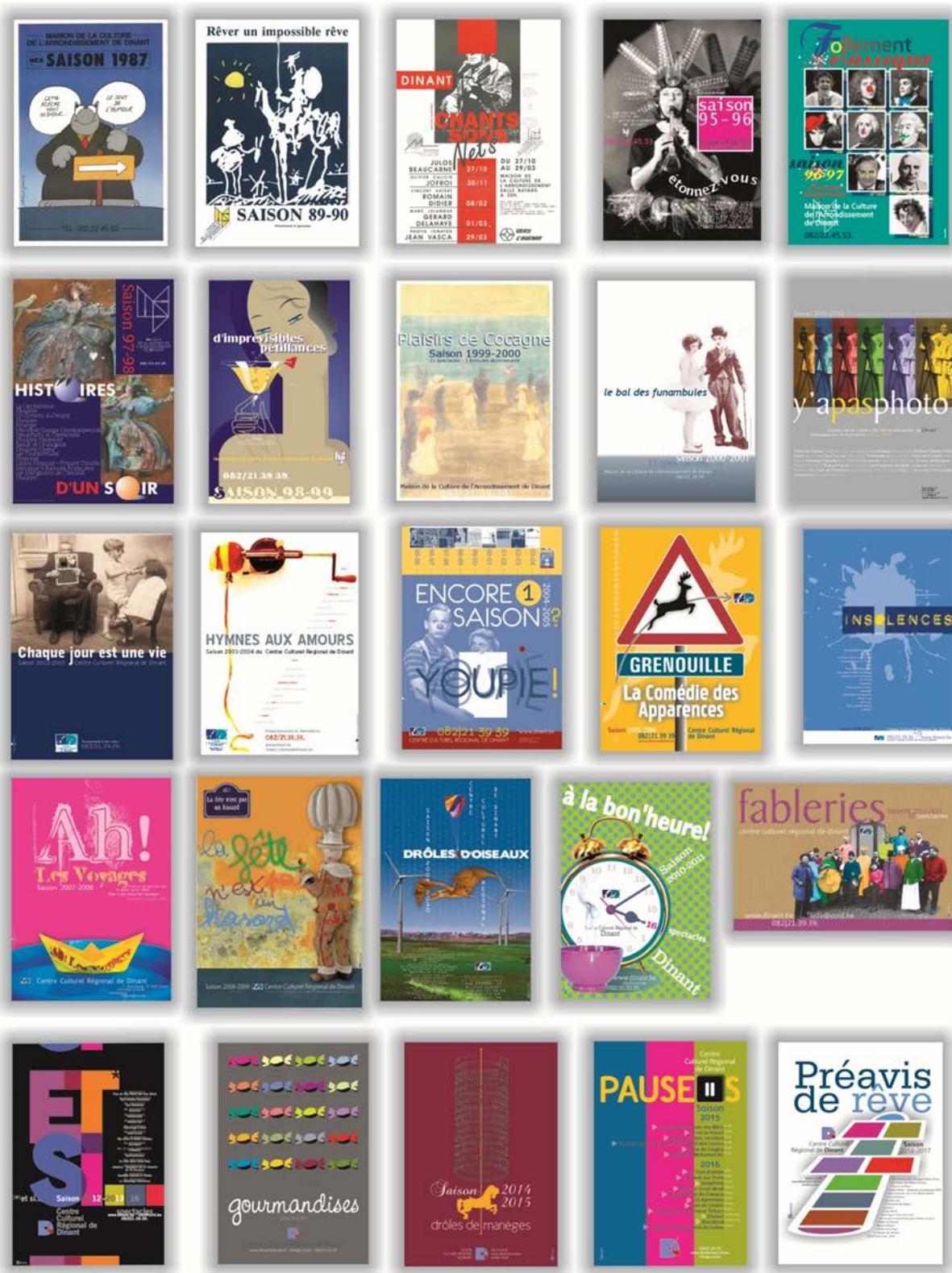
Pour la rénovation de la Salle Huybrechts qui allait devenir la Salle Sax (210 places)⁷, il faudra attendre 2002 et la transformation – également à charge de la Ville de Dinant –, au bénéfice du Centre Culturel Régional de Dinant de l'infrastructure abritant antérieurement le Casino de Dinant, la Bibliothèque Communale et le Syndicat d'Initiative, tout trois ayant migré dans de nouvelles installations.

⁶ Cf. Annexe n°2: Fiche technique et plans de la Salle Bayard

⁷ Cf. Annexe n°3: Fiche technique et plan de la Salle Sax



Un nouvel outil, intéressant à plus d'un titre, et plus particulièrement dans les secteurs d'Ecoles aux Spectacles et des aides à la création.



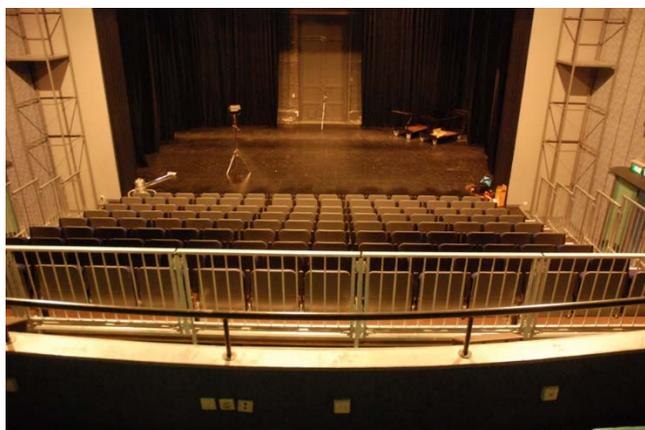
L'activité de diffusion structurée avec affiche de saison et formules d'abonnements, portée par la nouvelle équipe, a commencé **en 1987**. Elle a été suspendue le temps des travaux de rénovation de la Salle Bayard, pour reprendre **en 1995-1996** et se poursuivre sans discontinuité jusqu'à aujourd'hui.

En août 2007, la mise en place d'une billetterie informatisée, en relation avec un fichier central, a permis de diversifier et de démultiplier l'offre en matière d'abonnements avec des réductions assorties de pourcentages en paliers en fonction du nombre de spectacles choisis. Des améliorations sont régulièrement apportées à l'outil pour qu'il soit encore plus pertinent.

En juin 2012, alors que le Centre Culturel Régional de Dinant fêtait son 40^e anniversaire, le matériel cinéma 35mm de la Salle Bayard a été remplacé, grâce à la Province de Namur, par un équipement de projection numérique. Le tout au numérique, qui a envahi le monde du 7^e art depuis quelques années, a fait peser une lourde menace sur les exploitants de salles de cinéma. Depuis le début de l'année 2011, le processus s'était accéléré, de nombreux distributeurs n'éditant plus leurs films qu'en format numérique. Afin de favoriser l'accessibilité des habitants de la Province de Namur à un cinéma de proximité, tout en permettant une diffusion plus performante de films récents, la Province de Namur a décidé de subsidier sur son territoire les installations numériques de plusieurs salles, dont celle du Centre Culturel Régional de Dinant. Un soutien capital pour la poursuite d'une politique culturelle décentralisée de qualité. Un partenariat apprécié à sa juste valeur.

L'année **2016** a été marquée par des nouveautés au service des publics et des artistes:

- **En janvier 2016**, grâce à une subvention en équipement négociée auprès de la Province de Namur, le Centre Culturel Régional de Dinant a fait l'acquisition d'un gradin de 139 places destiné à être monté au rez-de-chaussée de la Salle Bayard. Ce nouveau dispositif a pour but d'améliorer la visibilité et le confort des spectateurs, tant en tout public qu'en scolaire, pour les spectacles qui demandent un rapport scène-salle plus intimiste ou des configurations différentes. La réalisation du gradin a été confiée à la société TAT – Touartube de Mouscron, une entreprise spécialisée dans la construction de gradins, tribunes, podiums et praticables. Un nouvel outil qui donne satisfaction au plus grand nombre: artistes, tout public et publics scolaires (élèves et professeurs).



- **Durant l'été 2016**, le portique devant la scène de la Salle Bayard a été modifié pour permettre la réalisation d'une rampe d'accès amovible facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite, lorsque le gradin est installé. Cette rampe a été installée pour la première fois **en décembre 2016**.
- Pour permettre un accès plus aisé du public à la cafétéria de la Salle Bayard, des garde-corps ont été placés le long des escaliers qui descendent vers cet espace de convivialité.

- **En septembre 2016**, un tout nouvel écran cinéma (long de 12 mètres) et un tout nouveau système son ont été installés dans la Salle Bayard. Ces deux dispositifs, en meilleure adéquation avec le matériel de projection numérique installé en 2012, permettent une amélioration des conditions de visionnement des séances cinéma proposées par le CCD et correspondent mieux aux attentes techniques actuelles en matière de diffusion des Arts de la Scène.



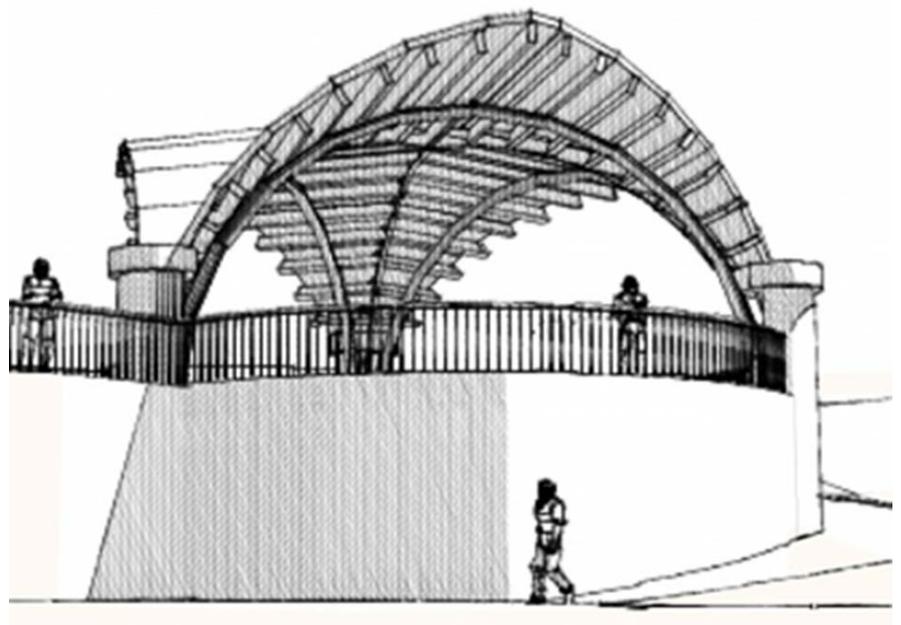
A l'automne 2017, dans le cadre du projet global développé à Dinant autour d'Adolphe Sax et de ses inventions, sera inauguré, dans le périmètre du théâtre de verdure qui jouxte directement l'infrastructure du CCD, un kiosque, conçu en relation avec le travail de l'inventeur, considéré entre autres comme le père des harmonies et fanfares modernes.

Voulant faire écho au dispositif essentiel que représente un kiosque, lieu rassembleur, véritable cœur d'animation musicale et culturelle dans une cité, la Ville de Dinant, avec l'aide de la Province de Namur, a décidé de se doter d'une infrastructure à l'architecture contemporaine évoquant cette scène d'extérieur.

Construction en tripode, de bois et d'acier, pensée par l'architecte Gérard Clarenne, le Tour de Monsieur Sax disposera de trois ouvertures scéniques et pourra accueillir des ensembles acoustiques, mais aussi des groupes sonorisés.

Véritable scène polyvalente permettant de petits ou grands concerts et/ou des spectacles en extérieur, le kiosque pourra également être "lu" grâce à son contenu informatif étalé sur 80 mètres carrés, découpé dans l'acier corten.

Le lieu a été pensé en cohérence avec l'action et les infrastructures du CCD (notamment en matière d'équipement pour les artistes: matériel, loges, etc. et pour les publics: toilettes, cafétéria, etc.). Un outil supplémentaire qui permettra de diversifier la programmation et de développer de nouveaux partenariats et dont la gestion sera assurée par le CCD et l'Association Internationale Adolphe Sax (AIAS).



Pourquoi une Action Culturelle Spécialisée de Diffusion en Arts de la Scène à Dinant?

Selon la Déclaration de Fribourg (2007), les droits culturels sont l'expression de la dignité de la personne humaine. La culture devient dès lors l'expression de notre humanité.

La Déclaration de Fribourg donne une tonalité particulière à la définition de la culture. Ce sont "les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité ainsi que les significations qu'il donne à son existence et à son développement".

S'il est bien clair qu'un centre culturel n'est pas un grossiste en droits culturels, il apparaît qu'il est plutôt un détaillant, un magasin de proximité. Une des missions d'un centre culturel est donc d'être suffisamment proche de la vie locale afin de la rejoindre au mieux à travers une offre de compétences, de connaissances, d'idées, d'actions, etc.

Il s'agit en fait d'être au cœur de la vie par une proposition éclectique, accessible au plus grand nombre, dans l'écoute réaliste de la diversité des rêves, des projets, avec enthousiasme et un maximum de professionnalisme, pour œuvrer en faveur du respect de la personne et de sa singularité, du vivre ensemble et de la citoyenneté.

L'on peut résumer les droits culturels de la sorte: le droit à la liberté artistique (le droit de créer, de diffuser sans entrave ses créations et d'avoir accès aux médias de diffusion); le droit au maintien, à la sauvegarde et à la promotion de la diversité culturelle; le droit d'accès à la diversité de la vie culturelle; le droit de participer à la vie culturelle (et à sa diversité); le droit au libre choix (le droit de participer ou non à la culture); le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles; le droit à la non-discrimination dans l'exercice du droit de participer à la vie culturelle.

La diffusion en Arts de la Scène fait partie intégrante de la culture. Et si l'on se réfère aux rappels et considérations liminaires ci-dessus, force est de constater que la diffusion en Arts de la Scène s'inscrit tout à fait dans la sphère des droits culturels ou droits à la culture qui sous-tendent le nouveau décret, puisque la diffusion touche au cœur même des droits culturels.

De plus, considérant qu'à partir du moment où les pouvoirs publics mettent en place des dispositifs alimentés par de l'argent public et mandatent des structures dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la mobilité, de la culture etc., pour mettre en place des programmes d'action au service des citoyens, tout doit être mis en œuvre pour que toutes et tous, citoyens ou ruraux, jeunes ou vieux, aisés ou précarisés, etc. aient un accès équitable aux différents services.

La vigilance est donc de mise, et c'est un combat quotidien, pour que des moyens continuent à être consacrés pour les actions de proximité et pour ne pas céder à la tentation, très dans l'air du temps, de "repolarisation" dans les grands centres, de spécialisations pointues concentrées dans un seul endroit, hors de portée du citoyen "de base".

Depuis plus de 30 ans, la lame de fond du travail développé par l'équipe du CCD est, sans conteste, l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations de son territoire et la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture, dans tous ses secteurs d'activités.

Cette préoccupation est tellement inscrite au cœur de la réflexion et de l'action de l'équipe que le CCD s'est doté d'un outil expérimental de transcommunalité coordonnée, Prospect 15^{etc.}, qui prend appui sur quatre Comités d'Orientation: le COPolitique, le COSocial, le COCulturel et le COAction Citoyenne⁸.

Se mettre au service du territoire et des populations qui y vivent a toujours résonné et résonne plus que jamais comme une évidence pour le CCD.

⁸ Cf. Carnet n°6: Action Culturelle Spécialisée – Prospect 15^{etc.}

Quels que soient les secteurs d'activités (Maison de la Pataphonie – espace d'expérimentation musicale proposant un instrumentarium nourri par l'univers du luthier sauvage Max Vandervorst, Projet Sax, patrimoine, expositions, éducation permanente, cinéma, diffusion des Arts de la Scène, relation aux écoles, relation au social, projets transversaux, maillage du territoire, et bien sûr, Prospect 15^{etc}), les objectifs et modus operandi consistent à se rencontrer, expérimenter, se coordonner, découvrir, co-construire, se défendre, promouvoir, etc. verbes qui se conjuguent au présent et au futur, en visant le mieux-être (culturel) de tous, à tout le moins du plus grand nombre possible.

Le secteur de la diffusion des Arts de la Scène "n'échappe" fort heureusement pas à cette attention permanente.

Depuis, quelque 30 ans, la politique du CCD en la matière est claire et constante: **faire le choix de la proximité, de la qualité et de l'éclectisme** non seulement sur son territoire d'implantation, à Dinant, mais aussi sur l'ensemble de son territoire de projet, en réseau avec les opérateurs reconnus identifiés (centres culturels, centres d'animation et de diffusion culturels et touristiques, centres d'expression et de créativité, centres d'éducation permanente, etc.) ou en direct pour les zones non couvertes par une structure reconnue (conseils culturels, comités culturels, etc.), pour le tout public, le public familial et le public scolaire.

Au cœur de la démarche: les artistes et les publics

Les deux groupes bénéficiaires d'une démarche de diffusion des Arts de la Scène sont évidemment les artistes et les publics.

Côté artistes: parmi les objectifs du travail de diffusion, qui s'inscrit en complémentarité et en prolongement du travail de création, il y a le fait de **donner une visibilité aux artistes** qui ont été choisis, de leur permettre de se produire dans des infrastructures et des conditions professionnelles (cachet, technique, accueil, promotion, droits d'auteurs, etc.) et ainsi de participer au développement de leur carrière, à la circulation de leurs œuvres et à leur mise en contact avec des publics. Plus que jamais, la production est abondante, la créativité forte, les disciplines foisonnantes et en renouvellement constant. Plus que jamais, il est donc essentiel de pérenniser le soutien des pouvoirs publics au spectacle vivant dans ses dimensions artistiques, sociales, économiques soit directement (contrats-programmes avec les artistes et compagnies) soit indirectement (contrats-programmes avec des lieux de création – centres dramatiques, chorégraphiques, etc. – et des lieux de diffusion comme le sont certains centres culturels qui jouent un rôle significatif en faveur de la circulation des artistes et de leurs œuvres). **Les deux temps forts de la production de spectacle que sont la création et la diffusion doivent donc être envisagés en continuité et en cohérence, l'un par rapport à l'autre et pas l'un en opposition à l'autre.**

Pour les équipes en place, il est essentiel de nouer avec les artistes des relations basées sur le respect et la confiance et de tout mettre en œuvre pour éviter de réduire la relation entre le créateur et le programmateur à une relation entre celui qui crée et "vend" un produit (certes culturel) et celui qui "l'achète". Il est tout aussi essentiel de tisser des relations professionnelles constructives et durables avec les pouvoirs publics, les théâtres subventionnés et les représentants des autres métiers du spectacle (metteurs en scène, scénographes, auteurs, régisseurs, agents, etc.) pour, ensemble, faciliter la circulation des artistes et la décentralisation des œuvres.

Depuis quelques années, un nouvel enjeu (lié à différentes raisons financières, logistiques et de ressources humaines) est de convaincre les artistes, du moins certains (tant en tout public qu'en jeune public), de jouer le jeu de la décentralisation et d'accepter de se déplacer pour une représentation à Dinant ou, plus difficilement encore, dans la région, d'Anhée à Vresse s/Semois, d'Hastière à Havelange, en passant par Beauraing, Ciney, Havelange, Rochefort, Bièvre, etc.

Côté publics: il s'agit de **donner l'envie à différents publics de venir découvrir les propositions**, de les accueillir dans ces mêmes infrastructures et dans ces mêmes conditions professionnelles. Car franchir l'entrée d'une salle de spectacle, d'une salle de concert, c'est un peu comme pousser la porte d'une gare, d'un aéroport, d'un port, prendre un billet pour une destination inconnue, un laissez-passer vers l'inexploré. C'est un peu partir en voyage. **Courir le risque de découvrir de nouveaux horizons**, de se laisser surprendre, d'être dépaysé, de faire des rencontres inattendues, de retrouver des amis, de partager des interrogations, des inquiétudes, des émotions, des espoirs, des enthousiasmes, voire des utopies.

Et quand on dit **différents publics**, il s'agit non seulement d'utilisateurs représentant différentes tranches d'âges, différents horizons sociaux et culturels, des utilisateurs "captifs" (en scolaire) ou spontanés, mais aussi des utilisateurs répartis sur le territoire donné. Soit que le public rallie le CCD (démarche centripète), soit que le CCD se déplace à la rencontre des publics (démarche centrifuge) en organisant ou en co-organisant des spectacles en décentralisation, s'appuyant sur ses moyens financiers, son expertise en matière de programmation, d'organisation, de promotion et de régie technique.

Rôles de l'équipe du CCD en matière d'Action Culturelle Spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène:

En lame de fond de la politique développée par l'équipe du CCD, il y a **la ferme conviction que la culture et, corollairement, le spectacle vivant, sont non seulement nécessaires mais primordiaux dans la société actuelle**, en ces temps d'incertitudes, de turbulences et de crises, et qu'ils sont un précieux atout face aux pertes de repères et aux risques de dilution du lien social. Loin de se résumer au moment de la représentation, le spectacle vivant résonne bien au-delà et crée les conditions de l'ouverture, de l'émancipation et de la socialisation. Il permet d'accéder à l'émotion artistique, de faire place à la réflexion mais aussi, et cela consciemment, de s'adonner au divertissement et au jeu.

Dans un monde où le virtuel et l'immatériel prennent une place croissante, notamment dans la diffusion des œuvres de l'esprit, le spectacle vivant (tout en intégrant, pour certains, les potentialités des nouvelles technologies) représente un indéniable facteur de cohésion et d'humanité. Grâce à sa singularité, par laquelle il crée le lien éphémère mais réel entre les spectateurs, les publics, les auteurs et les interprètes, le spectacle vivant, concret, charnel, humain a encore de beaux jours devant lui et n'est pas près d'être supplanté par des modes de diffusion dématérialisés.

Considérer le financement de la culture, et du spectacle vivant, comme un investissement, au sens large du terme, c'est réaffirmer que la culture n'est pas un simple supplément d'âme ou encore un luxe dont on pourrait interroger le caractère superflu. **C'est au contraire lui reconnaître le statut d'élément structurant de notre identité collective et de notre capacité à affronter l'avenir, pas seulement dans les régions et pôles urbains, mais aussi dans des régions et entités semi-urbaines et rurales, pour éviter de creuser un fossé entre les différentes populations de la FW-B et de la Belgique.** Et cela s'avère d'autant plus nécessaire dans une région où les difficultés de mobilité aggravent la fracture culturelle et sociale.

Donc, les rôles de l'équipe sont de:

- par son action, dans une région à caractère semi-urbain et rural, **favoriser un accès aux créations** et une mise en contact avec des artistes de la FW-B et d'ailleurs;
- proposer sur ce territoire, donc dans un rapport de proximité, une **programmation de qualité, diversifiée et éclectique**, mélangeant les disciplines et les genres artistiques. Paraphrasant Laurent Terzieff qui disait que "le théâtre n'est pas ceci ou cela, mais ceci et cela", il semble évident, à l'aune des objectifs de proximité à opérationnaliser, que **"les Arts de la Scène ne sont pas ceci ou cela, ils sont ceci et cela"**. Le rôle d'une structure de proximité comme le CCD n'est pas de faire le choix de la spécialisation autour d'une pratique artistique ciblée (danse, théâtre, cirque, arts forains, etc.), mission dévolue aux centres dramatiques, chorégraphiques, etc.. Notre métier, en matière de diffusion des Arts de la Scène, est de tendre à être représentatif de la diversité des Arts de la Scène de la FW-B et d'ailleurs;
- choisir de proposer une **offre intra-muros** (dans les infrastructures du CCD), mais aussi **extra-muros**, en allant vers les publics là où ils se trouvent, tant en temps scolaire qu'en tout public, sur le territoire donné, d'Yvoir à Vresse s/Semois, de Somme-Leuze à Anhée. Cette dynamique requiert des moyens spécifiques et dédiés en matière de personnel, de moyens financiers et techniques, car mener une telle politique représente un investissement humain et financier considérable. **Développer une politique au service du plus grand nombre et dans les lieux de vie des citoyens est non seulement une question de droit et de principe démocratique, mais répond aussi à une des réalités du milieu rural: la faiblesse des possibilités de déplacement, la question plus que cruciale de la mobilité;**
- **favoriser la fidélisation des publics** par la qualité de la programmation et celle de l'accueil. Mais aussi par l'éclectisme des propositions. Un subtil cocktail entre une réponse aux attentes (multiples et diverses) et la proposition de nouveautés, de surprises qui vont étonner, relancer l'intérêt, la curiosité et faire découvrir de nouvelles œuvres, de nouveaux artistes, de nouvelles pratiques artistiques;
- **provoquer la rencontre, des rencontres** où la question du sens, les questions de sens, loin d'être exclues, sont placées au centre des échanges;
- tout mettre en œuvre pour que cette découverte, cette rencontre, ces découvertes, ces rencontres, se passent dans des **conditions optimales**;
- tout faire pour **mener une politique de prix qui favorise l'accès du plus grand nombre** et qui va dans le sens de la fidélisation;
- **être particulièrement attentif aux publics défavorisés** non seulement en prévoyant des conditions d'accès très démocratiques, mais en mettant tout en œuvre pour favoriser l'accessibilité aux lieux et aux œuvres par des actions de médiation, en partenariat étroit avec les différents services spécialisés du territoire, et plus particulièrement, l'Asbl Article 27;
- tisser au fil des saisons, des **rendez-vous autour de thématiques spécifiques** développées au sein du CCD, dans le cadre de l'Action Culturelle Générale ou d'autres spécialisations, autour de genres artistiques, d'auteurs, de compositeurs, d'artistes, de metteurs en scène, etc.;
- **jouer avec conviction un rôle de "passeur", d'inventeurs de rendez-vous, etc.**

Les atouts pour accéder à une reconnaissance en spécialisation en Arts de la Scène:

- **Une équipe solide avec une réelle expertise acquise au fil des ans et faisant l'objet d'une transmission aux membres de l'équipe récemment engagés.**

Cette expertise réelle est reconnue par les artistes et par les publics en matière de:

- **programmation**, avec beaucoup de temps investi par du personnel spécialisé pour visionner les créations tant en tout public qu'en jeune public;
 - **technique** qui s'appuie sur une équipe de 4 régisseurs spécialisés et polyvalents, ce qui permet d'assurer l'accueil de différentes disciplines artistiques tant dans les infrastructures du CCD qu'en décentralisation;
 - **promotion**, avec une équipe promotion composée de 3 personnes: un chargé d'information/communication, un graphiste et un infographiste;
 - **d'accueil des artistes**, avec du personnel spécialisé dévolu à cette facette importante du secteur des Arts de la Scène;
 - **d'accueil des publics**, avec du personnel spécialisé en matière d'accueil téléphonique, de billetterie, d'accueil en salle, etc.;
 - **de gestion et de maintenance des locaux** qui est assurée par une équipe spécialisée qui fait partie intégrante de l'équipe du CCD et veille au confort de toutes et de tous.
- **Des outils** acquis et/ou modernisés au fil du temps:
 - une **infrastructure** composée, à Dinant, de 2 salles (cf. pp.1), et en région, de salles aménagées ou à aménager au coup par coup par l'Equipe Technique du CCD;
 - un **important matériel technique** dévolu tant à la programmation de spectacles à Dinant qu'en région;
 - des **véhicules** (1 tapissière et 1 camionnette) servant essentiellement à la décentralisation;
 - un fichier et une billetterie informatisés;
 - **du matériel performant au service de la promotion**: outils numériques (site, page Facebook, écran promotionnel, etc.), imprimantes à la pointe, etc.
 - Une **expérience de 30 ans** en matière de diffusion tant en tout public qu'en scolaire: un nombre incalculable de spectacles représentant les différents genres artistiques, dans le cadre de 25 affiches de saison tout public, de 30 saisons de programmation scolaire, de cycles pour le public familial (Embarquement Immédiat devenu Rendez-Vous Fun-en-Bulles), mais aussi des partenariats locaux et régionaux.
 - Un véritable **rayonnement régional** tissé au fil des saisons.
 - Une **reconnaissance par les/des publics** qui se concrétise, par exemple, pour la saison 2016-2017, par 427 abonnements pour la saison tout public (Préavis de Rêve) et un taux de fréquentation de 86%, avec une partie du public qui est fidélisée et donc qui fait confiance aux choix proposés, une autre qui "panache" et fait des choix entre différentes propositions dans un rayon de 30 km, voire plus, et une dernière partie qui vient, souvent de plus loin encore, par rapport à des propositions précises (jazz, musique classique, musique baroque, etc.), preuve que l'information et la promotion fonctionnent.
 - Un **maillage du territoire** qui s'est renforcé au fil du temps, et qui permet un **réel travail en réseau**, au service des artistes et des publics, mené de concert par le CCD, les six autres Centres Culturels reconnus du territoire (ex-locaux), les quatre Conseils Culturels décentralisés initiés par le CCD et d'autres associations réparties sur le territoire.
 - Une pratique **éprouvée du partenariat** avec les autres opérateurs culturels du territoire, opérateurs généralistes (centres culturels, etc.) et/ou spécialisés (Association Internationale Adolphe Sax avec laquelle le CCD développe une programmation spécifique autour de la figure emblématique de l'inventeur, entre autres, du saxophone, né à Dinant).

Particularités territoriales:

Sur le territoire d'implantation, le CCD est le seul opérateur culturel reconnu disposant de salles équipées et d'un personnel spécialisé.

- Cela a pour conséquences que le CCD est amené à jouer un **rôle aussi très important en matière de soutien** aux pratiques amateurs en Arts de la Scène (compagnies théâtrales, ateliers théâtre, danse, harmonies et fanfares en partenariat avec l'AIAS, etc.).
- Dinant ne disposant plus d'infrastructure cinéma, le CCD s'est donné pour mission, depuis la fin des années 70, **d'assurer une programmation cinéma régulière** (en moyenne deux films par semaine de fin septembre à début mai), programmation éclectique allant de la programmation type "ciné-club" à une programmation davantage tout public, familiale et jeune public. Une autre offre de proximité et de qualité dans des installations qui correspondent aux critères actuels de diffusion cinématographique (projecteur numérique, écran, son, etc.) (cf. pp.11), soutenue par le RACC et par la Quadrature du Cercle.
- Bien que n'étant pas adossé à un centre dramatique et donc ne disposant pas de moyens spécifiques, le CCD pratique depuis la rénovation de la Salle Huybrechts, en 2002, une réelle **politique d'aide à la création** (soutien financier, mises à disposition de salles de répétitions, organisation de bancs d'essai, aides à la promotion, etc.) – (cf. pp.30).
- Les deux salles sont aussi très prisées par le **tissu associatif** partenaire du CCD pour des activités diverses (conférences, colloques, cinéma, Arts de la Scène, etc.).

Cela engendre un taux d'occupation des deux salles proche de la saturation et requiert de la part du personnel du CCD une grande disponibilité, une grande souplesse, un réel engagement au service du projet global de la structure qui a à cœur de mener une politique répondant le mieux possible aux différentes missions prévues par l'ancien et le nouveau décret.

5. Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une Action Culturelle Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène.

En complément de la programmation ci-annexée⁹, on comptabilise également pour le même exercice, en ce qui concerne les deux salles du CCD, la programmation de 56 séances de cinéma¹⁰, 25 jours d'occupation en soutien à des pratiques amateurs et 31 jours pour des aides à la création/résidence.

⁹ Cf. Annexe n°5: Relevé de la programmation et des audiences relatives à l'exercice 2015-2016

¹⁰ Cf. Carnet n°3 - Annexe n°8: Relevé de la programmation et des audiences relatives à l'exercice 2016

6. Description de la manière dont votre centre culturel participe et s'investit dans les réseaux et les concertations professionnels – lesquels, secteurs, etc. (cf.: D – art. 32, §1er, 4° et 9° ; AR – art. 19, 1°).

Au niveau local ou du territoire de projet, avec les autres centres culturels dont l'action culturelle est reconnue ou non et avec les lieux de diffusion reconnus ou non.

Présentez également comment vous offrez et se construit votre appui aux centres culturels dont l'action culturelle est reconnue.

Ancien Centre Culturel Régional, le CCD a toujours pratiqué une véritable politique de co-construction avec les différents partenaires politiques et culturels de l'arrondissement, ce qui a favorisé au fil des ans la reconnaissance des Centres Culturels de Ciney, Bièvre, Havelange, Beauraing et Rochefort, en plus du Centre Culturel d'Hastière, contemporain de la structure dinantaise. Mais la co-construction ne s'est pas limitée et ne se limite pas aux **six Centres Culturels reconnus**. Le maillage est renforcé par **quatre Conseils Culturels décentralisés** (Anhée, Somme-Leuze, Gedinne, Vresse s/Semois) et par un travail en bilatéral avec **différents opérateurs culturels professionnels et/ou associatifs** répartis sur le territoire (AIAS, Centre des Métiers d'Art La Spirale à Natoye, Le Petit Théâtre de la Grande Vie à Forzée, diverses associations sur le reste du territoire).

Parmi les axes de travail de l'action régionale (qui ont été repensés avec les différents partenaires dans le cadre d'une reconnaissance en intensification¹¹), **l'axe de la diffusion occupe une place importante à plusieurs titres et est déclinée (à géométrie variable) dans les secteurs suivants:**

- organisations régulières de rencontres de partage d'informations et d'avis après des événements concernant la diffusion des Arts de la Scène (Rencontres de Théâtre Jeune Public de Huy, ProPulse, etc.);
- partage régulier d'informations relatives aux spectacles visionnés, tant en tout public qu'en scolaire;
- conseils en termes de programmation à la demande;
- soutien en matière de subsides Arts et Vie et Théâtre à l'École avec une répartition des moyens sur le territoire, le CCD ayant négocié des quotas à utiliser tant pour la programmation à Dinant que dans la région;
- soutiens organisationnel, technique et promotionnel aux différents opérateurs culturels (mise à disposition de matériel, intervention du personnel du CCD: régisseurs, graphiste, infographiste, chargé de communication, etc.);
- co-programmations, programmations et organisations de spectacles en décentralisation (tout public et scolaire avec les Centres Culturels reconnus, les Conseils Culturels décentralisés et des associations agissant sur l'ensemble du territoire de projet) portées par un/une animateur/trice du CCD avec l'intervention d'autres membres du personnel du CCD: régisseurs, graphiste, infographiste, chargé de communication, etc.

Donc, complémentairement à un travail de coordination régionale qui se focalise plus sur l'échange d'informations, le débriefing d'événements, la répartition des moyens etc., un travail bilatéral est pratiqué avec les différents opérateurs régionaux, à la demande et selon les besoins.

¹¹ Cf. Carnet n°3: Action Culturelle Intensifiée – Action régionale

Avec les coordinations et les organisations professionnelles des disciplines des Arts de la Scène et de diffusion (secteurs, implication, etc.).

Le CCD est depuis très longtemps impliqué dans les coordinations et organisations des disciplines des Arts de la Scène et de diffusion puisqu'il est:

- membre fondateur d'Asspropro (Association des Programmateurs Professionnels de la FW-B) et en a assuré à des moments divers les postes de Présidence, Secrétariat et Trésorerie, aujourd'hui, membre de l'Assemblée Générale;
- membre fondateur d'AREA, réseau qui est un regroupement international d'événements artistiques qui vise à favoriser le développement de carrières internationales d'artistes de la scène et à susciter des échanges entre programmeurs/diffuseurs de différents pays et de différentes cultures (Asspropro, ProPulse, Rideau, Chaïnon Manquant, etc.) et en a assuré à des moments divers les postes de Présidence, Secrétariat et Trésorerie;
- membre fondateur de l'Asbl Théâtre des Doms, Pôle Sud de la création en Belgique francophone. Aujourd'hui, membre de l'Assemblée Générale et du Conseil de Programmation. Mandats renouvelés en mars 2017;
- membre des jurys de sélection EntreVues/ProPulse;
- antérieurement, membre du Conseil du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ);
- antérieurement, membre des jurys aux Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy.

Avec les structures et les opérateurs de création (entre autres en vue d'élaborer les contenus de votre programmation).

Les rapports avec les structures de création sont réguliers et bons. Hors coproductions engagées directement par le CCD avec des artistes et des compagnies dans le cadre d'aide à la création (cf. pp.30), le CCD n'ayant ni pour vocation première ni les moyens de se positionner comme un coproducteur des structures spécialisées, les contacts avec les structures et les opérateurs de création portent essentiellement sur des propositions de pré-achats (portion congrue de la programmation) et d'achats de spectacles proposés à la tournée, durant les saisons qui suivent la création.

Les contacts entre les structures de création et les centres culturels sont le reflet des histoires mais aussi des profils des uns et des autres. Les contacts constructifs et les relations de confiance tissés au fil des programmations bénéficient in fine aux artistes et aux publics.

En la matière, le CCD a des contacts réguliers avec plusieurs structures de création (Théâtre National, Centre Dramatique de Mons, Le Rideau, Théâtre de Namur, Théâtre de Liège, etc.).

Il semble, peut-être à la faveur du dépôt des nouveaux contrats-programmes en Arts de la Scène, qu'il y ait un regain d'intérêt des structures de création par rapport aux centres culturels et un désir de structurer les rencontres.

En janvier 2017, les centres culturels ont été sollicités pour 3 réunions avec 3 opérateurs de création: le Théâtre National, le Théâtre de Liège et les Halles de Schaerbeek.

Comme dans les relations bilatérales avec les artistes et les compagnies, il est important de nouer des relations basées sur le respect et la confiance et de tout mettre en œuvre pour éviter de réduire la relation entre les opérateurs et les structures de création et les programmeurs à une relation entre celui qui crée et "vend" un produit (certes culturel) et celui qui "l'achète".

7. Projet de diffusion artistique.

En référence à l'objectif fixé à l'article 13, alinéa 2 du décret, visant la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des Arts de la Scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue, décrivez les lignes de force du projet de diffusion que vous défendez pour la durée de votre contrat-programme:

- *En application, de l'article 32, 5°, du décret, précisez si vous le construisez seul ou en collaboration avec un ou plusieurs centres culturels dont l'action culturelle est reconnue et/ou avec des opérateurs reconnus (cf. prise en compte des spécificités, programmation et calendrier concerté, programme et outils de promotions communs aux différentes structures, etc.).*

Détaillez l'objet et les modalités de mise en œuvre des collaborations et des synergies projetées (joindre la(les) convention(s)).

Depuis la rénovation de la Salle Bayard en 1994, le CCD développe une action de diffusion spécifique, dans ses infrastructures, avec un rayonnement régional qui s'est développé au fil des saisons. Cette action de diffusion touche le tout public (avec affiche de saison, abonnements, etc.), le jeune public (Cycles Embarquement Immédiat, Rendez-Vous Fun-en-Bulles) et le public scolaire.

Parallèlement à cette programmation spécifique in situ, **le CCD a développé un travail en réseau avec les structures et les Centres Culturels reconnus sur le territoire de l'arrondissement de Dinant** qui, parmi ses sujets de prédilections, a tout de suite mis en œuvre une co-construction en matière de diffusion en tout public, jeune public et public scolaire (cf. pp.18).

Des réunions régulières globales ou bilatérales permettent de co-construire des programmations par le biais d'échanges d'informations, de conseils en termes de choix artistiques, de comparaisons de programmations pour éviter les concurrences inutiles, de programmations concertées, d'organisation de focus autour d'un artiste ou d'un spectacle spécifique (Philippe Vauchel, Nourrir l'humanité, etc.), mais aussi de soutien en matière de subsides Arts et Vie (FW-B et Province de Namur), de prêts de matériel, d'interventions des équipes techniques et d'animation sur place, de promotion commune par le biais du trimestriel du CCD (*Pas de Conduite*), par les sites des différents structures reconnues, des communiqués de presse, des newsletters, Facebook, etc.

Forts de cette collaboration étroite expérimentée depuis de nombreuses années, les différents partenaires reconnus, ayant choisi de faire un travail commun dans le cadre du dépôt de demande de reconnaissance d'un nouveau contrat-programme, ont émis le souhait de **mettre en place une plateforme de promotion commune aux structures reconnues sur le territoire au cours du prochain contrat-programme**¹².

Il n'y a pas de nécessité de convention particulière entre centres culturels reconnus concernant la diffusion, vu que la pratique de co-construction n'a pas attendu le nouveau décret pour exister et prouver sa pertinence sur notre territoire et que les CA des différents Centres Culturels reconnus ont marqué leur accord pour poursuivre et développer le travail de co-construction actuel¹¹.

¹² Cf. Carnet n°3: Action Culturelle Intensifiée – Action régionale

Identifiez les lignes artistiques qui orientent votre programmation, notamment en rapport aux formes d'expressions artistiques contemporaines. Explicitez comment elles rencontrent les objectifs déterminés dans le cadre de l'Action Culturelle Générale. Donnez des exemples d'artistes, de compagnies, de groupes ou d'ensemble représentatifs de vos lignes artistiques.

La ligne de fond de la programmation, comme explicité ci-avant, est de proposer dans un rapport de proximité, **une programmation de qualité, diversifiée et éclectique, mélangeant les disciplines et les genres artistiques**. Le rôle d'une structure de proximité comme le CCD n'est pas de faire le choix de la spécialisation autour d'une pratique artistique ciblée (danse, théâtre, cirque, arts forains, etc.), mission dévolue aux centres dramatiques, chorégraphiques, etc.. Notre métier, en matière de diffusion des Arts de la Scène, est de tendre à être représentatif de la diversité des Arts de la Scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'ailleurs. **Le mot-clé est "un peu de tout" dans le sens noble du terme et, donc, surtout pas n'importe quoi.**

Cela implique de privilégier les œuvres artistiques qui ouvrent des perspectives, amènent une réflexion, incitent au questionnement, favorisent la tolérance, suscitent un émerveillement, invitent au voyage. Pour certaines, les organiser avec des associations spécialisées qui apportent des éclairages complémentaires sur les questions qui y sont abordées (Nourrir l'humanité, c'est un métier, L'Enfant Sauvage, Le Trait d'Union, etc.) et prévoir des moments de rencontres des publics avec les artistes et ces associations spécialisées, etc.

L'impact recherché, obtenu à ce jour, mais surtout à poursuivre, est que le CCD, dans son action de diffusion, soit identifié:

- **comme un lieu de proximité où l'on se rend pour découvrir des œuvres professionnelles diversifiées, qui peuvent aller de la performance artistique pure au "manifeste" pour plus de citoyenneté** (Discours à la Nation, Laïka, M'appelle Mohammed Ali, Going Home, etc.). Le tout placé sous le signe du professionnalisme, mais aussi de la convivialité où artistes et publics aiment se retrouver;
- **comme un partenaire pertinent dans la co-construction des projets de diffusion** portés par et avec les autres Centres Culturels reconnus, d'autres associations spécialisées reconnues (Association Internationale Adolphe Sax, Petit Théâtre de la Grande Vie à Forcée, le Centre des Métiers d'Art La Spirale à Natoye, le Centre Dramatique en Milieu Rural à Houyet, etc.).

Ce qui est en parfaite cohérence, à la fois, avec:

- les **droits culturels** qui prônent le droit à la liberté artistique (le droit de créer, de diffuser sans entraves ses créations et d'avoir accès aux médias de diffusion); le droit au maintien, à la sauvegarde et à la promotion de la diversité culturelle; le droit d'accès à la diversité de la vie culturelle; le droit de participer à la vie culturelle (et à sa diversité); le droit au libre choix (le droit de participer ou non à la culture); le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles; le droit à la non-discrimination dans l'exercice du droit de participer à la vie culturelle;
- les **enjeux de l'ACG choisis par l'équipe du CCD**. Puisque par le biais de la programmation, en tout ou en partie, il s'agit bien de rendre les gens curieux, de stimuler les publics à découvrir de nouvelles choses, de revaloriser la relation aux autres en favorisant des espaces de parole, des lieux d'échanges, de rencontres et de convivialité, d'amener les personnes à prendre conscience de leurs capacités et de leurs responsabilités citoyennes et de réaffirmer la tolérance et l'ouverture aux autres.

Avec en lame de fond, les notions de plaisir pur et simple et de découvertes artistiques, par l'accès à des œuvres d'art qui bousculent, aiguissent notre sens critique, nourrissent, réconcilient, font voyager ou tout simplement procurent le plaisir des sens.

En ce qui concerne les formes d'expressions artistiques contemporaines, il est essentiel de bien préciser ce que l'on met sous ces mots. "Contemporain", étymologiquement veut dire "de la même époque". En histoire, il est de coutume de faire débiter l'époque contemporaine en 1789. Une autre acception est: "qui appartient au temps actuel". Et si l'on se réfère à ce dernier sens, le fait qu'on soit dans un domaine qui concerne la diffusion des Arts de la Scène induit que l'on travaille avec des **artistes d'aujourd'hui**.

Certaines formes sont dites contemporaines parce qu'elles sont **multidisciplinaires** et intègrent des **technologies actuelles**. Très souvent, cela accroît les exigences en matière de matériel et d'accueil techniques, de temps de montage et de démontage.

L'équipe du CCD a toujours prêté une attention particulière, dans les limites de ses réalités financières et techniques, aux formes artistiques contemporaines et met tout en œuvre pour accueillir, en décentralisation, des spectacles, pour n'en citer que quelques-uns, comme Nioc de Paradis de la Cie Montalvo-Hervieu, Going Home, Blockbuster, les spectacles du Raoul Collectif, Belem & The Mekanics, etc.

Une autre façon d'être attentif aux formes d'expressions artistiques contemporaines est de porter une attention particulière aux **écritures contemporaines**, aux auteurs vivants aujourd'hui (Céline Delbecq, Eric Durnez, récemment décédé, Jean-Marie Piemme, Ascagnio Celestini, Dieudonné Niangounia, Raoul Collectif, etc.) et, dans le cadre du partenariat étroit avec l'AIAS, aux compositeurs actuels (Capelletti, Ledoux, Fafchamps, etc.).

Les artistes, compagnies, groupes, ensembles représentatifs sont en cohérence avec **l'éclectisme revendiqué comme une mission et une force**. Les listes ci-dessous sont loin d'être exhaustives tout en étant représentatives de la diversité.

- **En théâtre(s):** David Murgia, Etienne Minoungou, Valérie Bauchau, Céline Delbecq, Thierry Hellin, Philippe Vauchel, Raoul Collectif, Collectif Impakt, Cie de la Bête Noire, Théâtre Pépite, Atis Théâtre, Compagnie Victor B, Collectif Mensuel, L'Acteur et l'Écrit, Compagnie Gare Centrale, Panache Production, Biloxi 48, La Servante, La Comédie de Bruxelles, Théâtre Loyal du Trac, Les Baladins du Miroir, Compagnie Art & tça, Collectif Travaux Publics, Impakt Cie, Cie Hamadi, Une Compagnie, Théâtre National 4, Théâtre des Chardons, Théâtre National, Festival de Liège, Rideau de Bruxelles, Théâtre le Public, Atelier Jean Vilar, TTO, etc.
- **En théâtre(s) Jeune Public:** Cie Arts et Couleurs, La Berlue, Zététique Théâtre, Trou de Ver asbl, Cie Les Pieds dans le Vent, Théâtre de la Guimbarde, Night Shop Théâtre, Compagnie Gare Centrale, Pied d'Alu, Cie Un œuf is un œuf, Théâtre du Papyrus, Plastique Théâtre, Cie Sac à Dos, Cie Brigand Rouge/Boîte à Clous Production, Théâtre des Zygomars, Cie de la Casquette, Cie des Mutants, Cie Renards, Cie du Chien qui tousse, Les Ateliers de la Colline, Cie Alula, Pan! La Compagnie, Théâtre Maât, Théâtre des 4 Mains, Cie Les Pieds dans le Vent, Une Compagnie, Théâtre des Chardons, André Borbé, Moustà Largo, Samir Barris, Les Déménageurs, Manu Hermia, etc.
- **Musique(s):** Didier Laloy, Nicolas Achten et les musiciens de Scherzi Musicali, Les Agréments, O Celli, Nathalie Lories, Steve et Greg Houben, David Linx, Fabrice Alleman, Superska, Orchestre International du Vetex, Brussels Jazz Orchestra, Stéphanie Blanchoud, Claude Semal, Max Vandervorst etc., mais aussi David Linx, Ozark Henry, Philippe Jordens, Khalid, Teresa Cristina, Ann Pierlé, etc.
- **En humour(s):** Bruno Coppens, Véronique Gallo, Alex Vizorek, Pierre Kroll, La Framboise Frivole, Désaxés, etc.

Les spectacles circassiens et la danse sont les parents pauvres de la programmation pour des raisons techniques, bien qu'une attention constante y soit portée dans l'espoir de trouver des spectacles qui "entrent" techniquement, qui soient à un prix abordable, tout en répondant à des critères qualitatifs.

- **En cirque:** Compagnie Chaliwaté, Cie Jongloïc, Semianyki, Complicités, Circa Tsuica, etc.
- **En danse jeune public et tout public:** Cie Montalvo-Hervieu, Cie Nyash, Cie Félicette Chazerand/Parcours asbl, Zététique Théâtre, Les SLOvaKs, Cie Ophélie, etc.

Explicitez comment votre programmation valorise et intègre l'ensemble des domaines d'expression artistique définis par le décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et par le décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la Scène, et la manière dont elle intègre des spectacles ou des artistes bénéficiant d'un soutien de la Communauté française.

En matière d'intégration des spectacles ou/et des artistes bénéficiant d'un soutien de la FW-B, l'on peut dire qu'en ce qui concerne la diffusion jeune public et scolaire, 95% des projets présentés répondent à ce critère.

Pour la programmation tout public, ce pourcentage s'élève globalement à plus de 80%.

L'équipe du CCD estime qu'un de ses principaux rôles en matière de diffusion est de participer à la circulation et à la reconnaissance par les publics des artistes FW-B.

En ce qui concerne l'ensemble des domaines d'expression artistique, l'on peut sans se tromper affirmer qu'en matière de théâtre(s) (de répertoire, contemporain, multidisciplinaire, etc.), de musique(s) (musiques du monde, classique, jazz, etc.), de secteur Jeune Public, toutes disciplines confondues (théâtre, musique, danse, etc.), de nombreuses facettes du spectre sont explorées et proposées par le CCD dans sa programmation propre ou/et en partenariat avec les structures et Centres Culturels reconnus.

Il appert que la programmation de formes circassiennes, de danse tout public, de théâtre forain, de musiques pop-rock s'avère plus difficile, à géométrie variable, pour des raisons de manque d'offres en décentralisation, pour des raisons techniques (infrastructures inadéquates, espaces scéniques, absence d'aménagements urbanistiques pour l'accueil de chapiteaux) et de conditions financières.

8. Types et volume de la programmation projetée.

(Cf.: Article 32, §1er, 5°, 6°, 7°, et §2 du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels; Article 19, §1er, 2° et article 33, §1er, 2°, a, et 3°, a, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels).

8 a. En moyenne annuelle sur la durée du contrat-programme, indiquez dans le tableau ci-après, par domaine (genre) artistique (théâtre, théâtre action, théâtre jeune public, danse, arts forains, cirque, spectacles de rue, musique classique, musique contemporaine, musiques non classiques – rock, chanson française, musique du monde, jazz, rap, electro, etc.), le volume de votre projet de programmation hors festival éventuel.

Les chiffres notés ci-dessous ne sont mentionnés qu'à titre tout à fait indicatif. En effet, même si une recherche d'équilibre entre les genres sous-tend toute programmation, la répartition définitive dépend d'une multitude de critères parmi lesquels: l'offre du moment, les visionnements effectués, les thématiques et projets globaux de la saison en cours, les souhaits et choix des partenaires culturels du territoire de projet tels que les centres culturels, les conseils culturels décentralisés, les opérateurs spécialisés, les écoles, etc. mais aussi ceux des partenaires associatifs à Dinant et en décentralisation, sans oublier les conditions techniques et financières.

De même qu'il est impossible aussi à ce stade du projet, de remplir les colonnes 3 (dans les murs du CCD ou hors les murs) et 4 (identification des partenaires), sans prendre le risque que les répartitions indiquées – qui concernent une période allant de début 2019 à fin 2023 – ne servent de grille de lecture lors de l'évaluation. On peut avancer que la répartition dans les murs du CCD et hors les murs devrait avoisiner à parts égales 50%. Pour les mêmes raisons, l'identification précise et nominative des partenaires relèverait d'une pure projection in abstracto ne reposant sur aucun critère concret.

Domaine artistique	Nombre de spectacles	Dans les infrastructures du centre culturel (oui-non)	Chez un des partenaires identifié au titre 6 supra. (le nommer)
Théâtre	25		
Théâtre Action	5		
Théâtre Jeune Public	25		
Chanson et Musique Jeune Public	10		
Danse TT Public et Jeune Public	5		
Conte	3		
Arts Forains	2		
Cirque	2		
Spectacles de Rue	2		
Musique Classique	10		
Musique Contemporaine	1		
Musiques non classiques			
Rock	5		
Chanson Française	5		
Jazz	15		
Rap, Electro, divers...	5		
Total	120		

8 b. A titre indicatif, détaillez le projet de programmation générale (de la saison qui suit le dépôt de votre dossier), planifiée dans le cadre de votre Action Culturelle Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène.

Il doit être exemplatif du projet de diffusion artistique présenté au titre 7 supra, et permettre d'apprécier s'il comprend une majorité de spectacles ou d'artistes, toutes disciplines confondues, soutenus par la Communauté française en application du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la Scène.

Le tableau ci-dessous reprend la programmation arrêtée en date du 01/06/2017. Il est donc incomplet surtout pour la période de janvier à juin 2018, puisque la plupart des partenariats, y compris ceux co-construits avec les Centres Culturels reconnus du territoire de projet, sont signés de six mois en six mois, pour mieux correspondre aux rythmes des uns et des autres en matières organisationnelle, promotionnelle, financière ou encore technique. Au total figurant en bas de tableau, on peut encore ajouter raisonnablement \pm 25 spectacles à intégrer dans la programmation générale tout public et scolaire, dans l'infrastructure du CCD ou dans un lieu partenaire. En ce qui concerne la proportion de spectacles et/ou d'artistes, toutes disciplines confondues, soutenus par la Communauté Française, le tableau parle de lui-même et montre clairement que la majorité est plus que largement atteinte et, mieux, dépassée.

Artiste ou Cie	Titre du spectacle	Discipline	Tout public / Scolaire	Dates (JJ/MM) ou période	Nbre de représ.	Lieu: infra du CC (oui/non)	Lieu: partenaire du CC (oui/non)
Greg Houben et Musiciens	Un Belge à Rio	Musique	Tout public	5-09-17	1	oui	non
Aurélia	Aurélia - Formule Duo	Musique	Tout public	15-09-17	1	non	oui
Le Corridor	Thinker's Corner	Divers	Tout public	24-09-17	1	oui	non
Cie des Six Faux Nez	(H)Arm's	Théâtre	Tout public	28-09-17	1	non	oui
Festival de Liège/Théâtre National	Laïka	Théâtre	Tout public	3-10-17	1	oui	non
John Mary	John Mary go round	Musique	Tout public	6-10-17	1	non	oui
Bertrand Lani	Bertrand Lani & the Mudbugs	Musique	Tout public	7-10-17	1	non	oui
Perry Rose	Perry Rose	Musique	Tout public	7-10-17	1	non	oui
Théâtre de l'Escalier	Expérimental	Théâtre	Tout public	7-10-17	1	non	oui
Collectif Wow!	Piletta Remix	Théâtre	Scolaire	10-10-17	1	non	oui
Collectif Wow!	Piletta Remix	Théâtre	Scolaire	12-10-17	1	non	oui
Alex Vizorek	Alex Vizorek est une œuvre d'art	Humour	Tout public	12-10-17	1	oui	non
Vincent Pagé	Tronche de Vie	Théâtre	Tout public	12-10-17	1	non	oui
Jacques Stotzem	Jacques Stotzem en Solo	Jazz	Tout public	13-10-17	1	non	oui

Typh Barrow	Typh Barrow en Concert	Chanson	Tout public	13-10-17	1	non	oui
Théâtre des 4 Mains	Bizar	Théâtre Jeune Public	Tout public	14-10-17	2	non	oui
Cie 3637	Des Illusions	Théâtre Jeune Public	Scolaire	16-10-17	1	non	oui
Joseph Collard	Le Petit Joseph Collard	Théâtre	Tout public	17-10-17	1	oui	non
Les Ateliers de la Colline	Si les chiens pouvaient parler	Théâtre	Scolaire	17-10-17	2	oui	non
Les Ateliers de la Colline	Si les chiens pouvaient parler	Théâtre	Scolaire	18-10-17	1	oui	non
Les Ateliers de la Colline	Si les chiens pouvaient parler	Théâtre	Tout public	18-10-17	1	oui	non
Les Ateliers de la Colline	Si les chiens pouvaient parler	Théâtre	Scolaire	19-10-17	2	oui	non
Les Ateliers de la Colline	Si les chiens pouvaient parler	Théâtre	Scolaire	20-10-17	2	oui	non
Fabrice Alleman	Fabrice Alleman & Chamber Orchestra - Unity in Diversity	Musique	Tout public	24-10-17	1	oui	non
Théâtre de Liège	En attendant le jour	Théâtre	Tout public	25-10-17	1	non	oui
Ba Ya Trio	Tour du Monde en Chansons	Chanson Jeune Public	Tout public	29-10-17	1	oui	non
Théâtre des Zygomars	Dans ma Rue	Théâtre Jeune Public	Scolaire	6-11-17	2	non	oui
Théâtre des Zygomars	Dans ma Rue	Théâtre Jeune Public	Scolaire	7-11-17	1	non	oui
Le Raoul Collectif	Rumeur et Petits Jours	Théâtre	Tout public	7-11-17	1	oui	non
Inti Théâtre	Suzy et Franck	Théâtre	Scolaire	9-11-17	2	oui	non
Inti Théâtre	Suzy et Franck	Théâtre	Scolaire	10-11-17	2	oui	non
Théâtre de la Guimbarde	Sweet & Swing	Théâtre Jeune Public	Scolaire	13-11-17	2	non	oui
Agora Théâtre	L'Histoire d'une Longue Journée	Théâtre	Scolaire	14-11-17	2	oui	non
Agora Théâtre	L'Histoire d'une Longue Journée	Théâtre	Scolaire	15-11-17	1	oui	non
Agora Théâtre	L'Histoire d'une Longue Journée	Théâtre	Scolaire	16-11-17	2	oui	non
Compagnie	Les Misérables	Théâtre	Tout	16-11-17	1	non	oui

Karyatides			public				
Agora Théâtre	L'Histoire d'une Longue Journée	Théâtre	Scolaire	17-11-17	2	oui	non
Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Scolaire	17-11-17	2	non	oui
The Two	The Two	Musique/Blues	Tout public	21-11-17	1	oui	non
Cie Pi3,14	Blockbuster	Théâtre/Vidéo	Tout public	25-11-17	1	non	oui
Cie Muzik-e-Motion	Habanera	Musique	Scolaire	28-11-17	2	oui	non
Chantal et Bernadette	La Convivialité	Théâtre	Tout public	28-11-17	1	oui	non
Théâtre de la Guimbarde	Sweet & Swing	Théâtre Jeune Public	Scolaire	28-11-17	2	non	oui
L'Infini Théâtre	Le Misanthrope	Théâtre	Tout public	29-11-17	1	non	oui
Cie Muzik-e-Motion	Habanera	Musique	Scolaire	30-11-17	2	oui	non
Théâtre de la Guimbarde	Sweet & Swing	Théâtre Jeune Public	Scolaire	30-11-17	2	non	oui
Théâtre de la Guimbarde	Sweet & Swing	Théâtre Jeune Public	Scolaire	1-12-17	2	non	oui
Vocal Sampling	Vocal Sampling + guest: BJ Scott	Musique	Tout public	5-12-17	1	oui	non
Euro Symphonic Orchestra	Euro Symphonic Orchestra	Musique	Tout public	10-12-17	1	non	oui
La Comédie de Bruxelles	Du Côté de chez l'Autre	Théâtre	Tout public	12-12-17	1	oui	non
Vincent Noiret	Nisia	Spectacle musical	Tout public	15-12-17	1	non	oui
André Borbé	Zinzin	Chanson Jeune Public	Tout public	16-12-17	1	non	oui
Innovact	Vie de Mère	Humour	Tout public	20-12-17	1	non	oui
Innovact	Vie de Mère	Humour	Tout public	21-12-17	1	non	oui
Théâtre des 4 Mains	Bizar	Théâtre	Tout public	27-12-17	2	oui	non
L'Anneau Théâtre	Petit Mouchoir	Théâtre Jeune Public	Tout public	27-12-17	1	non	oui
Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Scolaire	16-01-18	1	oui	non
Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Tout public	16-01-18	1	oui	non
Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Scolaire	17-01-18	1	oui	non
Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Tout public	17-01-18	1	oui	non
Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Scolaire	18-01-18	2	oui	non

Compagnie Karyatides	Les Misérables	Théâtre	Scolaire	19-01-18	2	oui	non
Compagnie Gare Centrale	Ressacs	Théâtre	Scolaire	22-01-18	1	oui	non
Compagnie Gare Centrale	Ressacs	Théâtre	Tout public	22-01-18	1	oui	non
Compagnie Gare Centrale	Ressacs	Théâtre	Scolaire	23-01-18	1	oui	non
Compagnie Gare Centrale	Ressacs	Théâtre	Tout public	23-01-18	1	oui	non
Théâtre Le Poème	L'avenir dure longtemps	Théâtre	Tout public	30-01-18	1	oui	non
Théâtre Le Poème	L'avenir dure longtemps	Théâtre	Tout public	31-01-18	1	oui	non
Théâtre National	Is there life on Mars?	Théâtre	Tout public	6-02-18	1	oui	non
La Berlué	Le Grand Rond	Théâtre	Tout public	14-02-18	1	oui	non
La Framboise Frivole	La Framboise Frivole fête son centenaire	Humour	Tout public	20-02-18	1	oui	non
Théâtre des 4 Mains	Poupette in Bruxelles	Théâtre	Scolaire	22-02-18	2	oui	non
Théâtre des 4 Mains	Poupette in Bruxelles	Théâtre	Scolaire	23-02-18	1	oui	non
Scherzi Musicali	Scherzi Musicali - Salve Regina (J-H. Fiocco)	Musique	Tout public	6-03-18	1	non	non
Les Carottes Sauvages	Il fera beau	Théâtre	Scolaire	8-03-18	2	oui	non
Les Carottes Sauvages	Il fera beau	Théâtre	Scolaire	9-03-17	2	oui	non
Théâtre de l'Ancre	Liebman Renégat	Théâtre	Tout public	13-03-18	1	oui	non
Théâtre des 4 Mains	Bizar	Théâtre	Scolaire	20-03-18	2	non	oui
Théâtre Royal du Parc/Panache Diffusion	Kennedy	Théâtre	Tout public	20-03-18	1	oui	non
Théâtre des 4 Mains	Bizar	Théâtre	Scolaire	22-03-18	2	non	oui
Compagnie Ophélie	Les Bords du Monde	Danse	Scolaire	27-03-18	1	oui	non
Compagnie Ophélie	Les Bords du Monde	Danse	Tout public	27-03-18	1	oui	non
Adeline Plume	Adeline Plume et son Orchestre	Chanson Jeune Public	Tout public	4-04-18	1	oui	non
Une Compagnie	Le Dernier Ami	Théâtre	Tout public	16-04-18	1	oui	non
Une Compagnie	Le Dernier Ami	Théâtre	Tout public	17-04-18	1	oui	non

Théâtre des Zygomars	Dans ma Rue	Théâtre	Scolaire	19-04-18	2	oui	non
Théâtre des Zygomars	Dans ma Rue	Théâtre	Scolaire	20-04-18	2	oui	non
La Charge du Rhinocéros	Porteur d'Eau	Théâtre	Tout public	24-04-18	1	oui	non
Super Ska	Super Ska	Musique	Tout public	8-05-18	1	oui	non
A déterminer					25	oui	oui
TOTAL					141		

9. Accueils en résidence (D - art. 32, §1er, 8°)

En lien avec votre projet de diffusion artistique, décrivez votre politique d'accueil en résidence (à court, moyen ou "long" terme) d'artistes (en création, étape de travail, etc.) qui bénéficient d'une aide à la création, d'une aide structurelle ou qui sont soutenus par des structures de création reconnues dans le cadre du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2013 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la Scène.

Précisez notamment:

Les disciplines artistiques que vous privilégiez;

A priori, il n'y a pas de disciplines artistiques privilégiées. Mais il y a une attention particulière accordée à des profils artistiques:

- depuis une vingtaine d'années, un **soutien structurel** est accordé à **Max Vandervorst**, luthier sauvage, avec qui s'est d'abord développée une connivence artistique autour d'aides à la création, à l'édition de livres et de CD's. Mais cette collaboration a très vite dépassé l'aide à la création au sens commun du terme, puisque le CCD a créé, avec sa complicité, la Maison de la Pataphonie (inaugurée en 2000), un espace interactif autour de son univers pataphonique, logé au sein de la Maison du Pléban, bâtisse historique rénovée à l'initiative du CCD¹³;
- des **artistes professionnels confirmés** installés sur notre territoire de projet:
 - Jean-Luc Piraux (Théâtre Pépité installé à Anhée) qui a mûri et créé ses trois seuls en scène au CCD avec répétitions, bancs d'essai, premières publiques, soutiens technique, promotionnel et financier et qui a entamé au CCD les premières séances de recherches pour un 4^e spectacle. Il bénéficie aussi de mises à disposition de salles pour des étapes de travail d'autres projets dans lesquels il est impliqué (recherches, regards extérieurs, etc.);
 - Didier Laloy (Houyet) qui vient depuis de nombreuses années au CCD travailler ses différentes formules de spectacles. Il bénéficie aussi de soutien lors de présentations de CD/DVD à la presse, pour procéder à des enregistrements vidéos et bénéficie d'un accompagnement régulier par rapport à ses différents projets;
- de **jeunes artistes professionnels** ou futurs professionnels (étudiants de dernière année dans des conservatoires supérieurs) en lien avec le territoire de projet: Géminides (chanson française), Compagnie du Réverbère (théâtre), Dinant Factory (théâtre), etc. ou de jeunes compagnies qui diversifient leurs projets et leurs publics comme le Théâtre des Chardons que le CCD soutient dans des projets jeune public, mais aussi dans des créations tout public (Les Petits Anges dans la Boue, La Femme à Barbe);
- le **secteur Jeune Public** fait, depuis de nombreuses années, l'objet d'une attention particulière tant en théâtre qu'en musique, avec des aides à la création qui ont été ou sont récurrentes (Zététique Théâtre, Une Compagnie – dont l'édition d'un CD reprenant les chansons de différents spectacles, Compagnie Arts et Couleurs, le Théâtre des Chardons) ou, à ce stade, ponctuelles (Musik-e-Motion, Les Déménageurs, etc.);
- des **soutiens à des auteurs** (Eric Durnez, malheureusement décédé, Céline Delbecq, etc.), avec des aides à l'écriture, mais aussi un soutien aux projets théâtraux qui donnent vie aux écrits de ces auteurs;
 - Pour Eric Durnez, soutien aux projets d'Une Compagnie et de la Compagnie Hercub (compagnie française qui a mis en scène deux textes d'Eric Durnez dans le cadre de projets CITF dont le CCD était partenaire);
 - Pour Céline Delbecq, soutien aux projets L'Enfant Sauvage et Sous la Peau, prochain projet de la Cie de la Bête Noire auquel le CCD a octroyé un soutien à l'écriture;

¹³ Cf. Carnet n°5: Action Culturelle Spécialisée en éducation permanente – La Maison de la Pataphonie

- des aides plus ponctuelles avec **un soutien à la création pour un spectacle en particulier**: Bruno Coppens, Véronique Gallo, Grégory Houben (jazz), Stéphanie Blanchoud (chanson française), Théâtre Loyal du Trac avec Eric De Staercke et Gérard Potier, conteur français, etc. **ou des projets plus globaux**: un projet transversal de mise en valeur de l'univers de Patrick Corillon (Le Corridor) avec la présentation en trois soirs de La Trilogie du Diable Abandonné, une aide à la création musicale pour le 3^e volet de la trilogie, l'organisation d'une exposition corollaire de cinq semaines et des rencontres avec les différents publics, découverte guidée du dispositif scénique, du castelet, de la manipulation et de l'exposition;
- en partenariat avec l'Association Internationale Adolphe Sax, depuis quelque 25 ans, il y a une **aide à la création d'œuvres musicales contemporaines** dans le cadre des différentes activités coproduites par l'AIAS et le CCD (Concours International Adolphe Sax, Concours Jeunes Saxophonistes, Journées des Harmonies et Fanfares) avec des commandes à des compositeurs tels que Henri Pousseur, Frédéric Devreese, Frédéric van Rossum, Piet Swerts, André Waignien, Jan Van Der Roost, Daniel Capelletti, Jean-Luc Fafchamps, Alain Crepin, etc.

Les services (techniques, administratifs, logistiques, etc.) et les conditions (durée, salle de répétition, mise à disposition du plateau, logement éventuel, etc.) de résidences que vous proposez aux artistes;

Les **demandes d'aides à la création et de résidences** sont analysées au cas par cas et font donc l'objet d'un traitement individualisé. Il n'y a pas de "package" type.

Lors d'une rencontre avec les artistes, on entend leurs souhaits en matière de mises à disposition du plateau, de besoins techniques, de besoins en matière d'organisation de bancs d'essai, d'invitations de professionnels du secteur pour découvrir le projet en gestation, de besoins financiers, etc.

Sur base de cette discussion, une convention détaillée est rédigée en fonction des possibilités dégagées tant en matière d'occupation de plateaux que d'aides techniques, organisationnelles et financières. En matière d'accueil sur plateaux, un calendrier provisoire est arrêté qui peut faire l'objet, en fonction des disponibilités, d'un allongement, en cas de nécessité pour la bonne fin du projet artistique.

L'équipe du CCD met tout en œuvre pour que ces accueils en aides à la création et en résidences soient les plus confortables et efficaces pour les artistes tant en matière de locaux (scènes, locaux de réunion) qu'en matière d'aides techniques, d'organisation de rencontres avec les publics et/ou les professionnels, etc.

La structure ne dispose ni d'infrastructures ni de moyens suffisants pour assurer le logement des artistes en résidences/aides à la création.

Malgré le fait que le CCD ne dispose pas jusqu'ici de budget propre pour l'aide à la création et les résidences, cet aspect particulier du travail a toujours fait l'objet d'une vraie attention et d'un réel investissement de l'équipe du Centre Culturel, en lien avec le territoire (artistes et compagnies professionnelles basées sur le territoire), avec des profils artistiques définis ou en fonction des demandes et affinités. **Ce travail s'inscrit en complémentarité indispensable et indissociable du travail de diffusion et ne demande qu'à se développer en fonction de moyens spécifiques à obtenir.**

Comment les projets de résidences rencontrent et s'inscrivent dans les objectifs de votre plan d'Action Culturelle Générale et contribuent à faciliter l'accès à la culture, la rencontre entre les créateurs et les populations, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle.

Jusqu'à présent, ne disposant pas de moyens dédiés aux aides à la création et aux résidences, l'attention de l'équipe s'est plutôt concentrée sur les artistes pour leur offrir les meilleures conditions de travail possibles.

La rencontre entre les créateurs et les populations se passent essentiellement lors des **bancs d'essais** qui clôturent la plupart des aides à la création et des résidences tant en tout public, qu'en jeune public. Ces moments privilégiés permettent aux publics-cibles invités de rencontrer les artistes, de découvrir une œuvre en train de se faire, d'exercer leur sens critique. Ils sont ouverts selon les projets au tout public et au public scolaire, mais toujours une attention particulière est portée aux associations qui œuvrent en faveur des publics précarisés (Asbl Article 27, Lire et Ecrire, Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, etc.) ou des personnes en situation de handicap (Souffle un peu, IMP, etc.).

A contrario, la Maison de la Pataphonie, ouverte toute l'année, est une maison toute entière dédiée à la médiation entre un artiste (Max Vandervorst), une œuvre et le public¹⁴.

Explicitiez comment les artistes sont amenés à s'investir ou non dans ce travail (cf. caractéristiques des résidences).

Jusqu'à présent, les artistes qui bénéficient d'aides à la création et/ou de résidences n'ont pas été amenés à s'investir dans ce travail, hormis la participation de Jean-Luc Piraux (Théâtre Pépite) au Conseil d'Orientation du CCD. Cet aspect pourra être développé au cours du prochain contrat-programme en lien avec les objectifs du plan d'Action Culturelle Générale défini pour les cinq prochaines années à dater de la reconnaissance du dossier.

10. Travail de médiation (Participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture) AR – art. 16, 1°

En référence à votre plan d'Action Culturelle Générale présentez les objectifs, projets, moyens, outils de médiation (ateliers, animations, débats, rencontres, etc.), dynamiques de réseaux et partenariats (Article 27, CPAS, association d'éducation permanente, établissements scolaires, etc.), que vous développez ou comptez mettre en œuvre pour sensibiliser et faire participer les populations à votre projet de diffusion spécialisée en Arts de la Scène ou pour y stimuler de nouveaux publics:

Le CCD s'est toujours montré très attentif à la médiation de manière globale. Les deux axes les plus développés pour l'instant sont la médiation dans le secteur expositions et dans le cadre des programmations à destination du scolaire en collaboration avec les établissements participants (théâtre, musique, cinéma, prix Lansman, etc.). Des actions de médiation sont également organisées, de façon un peu moins régulière, en ce qui concerne la programmation tout public.

Pour ce faire, désireux de ne pas jouer les apprentis sorciers, **le CCD construit des partenariats avec des associations spécialisées suivants les sujets abordés.** Cela peut aller de la Ligue de l'Enseignement aux services spécialisés de la Province de Namur (lecture publique, arts plastiques, etc.), en passant par la Maison de la Laïcité, le Centre de Santé Mentale, les PMS, les Territoires de la Mémoire, le Centre d'Information et de Documentation Inter J, Natagora, les programmes d'assistances techniques spécialisées de la Province de Namur, des artistes qui proposent des animations en relation avec leurs spectacles, etc.

¹⁴ Cf. Carnet n°5: Action Culturelle Spécialisée – La Maison de la Pataphonie

Le CCD s'est toujours préoccupé de la participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture. Très tôt, une attention particulière a été portée aux publics précarisés, puisqu'avant même que l'Asbl Article 27 voit le jour, le CCD menait des actions d'accueil et de médiation sur son territoire en direct avec le CPAS et les régies de quartier, relativement à la programmation tout public, aux expositions, au cinéma, etc. Le CCD est l'une des premières structures à avoir adhéré à l'Asbl Article 27 et collabore aujourd'hui toujours étroitement avec la cellule régionale.

D'autres partenaires réguliers sont les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, l'Asbl Lire et Ecrire, l'Asbl Souffle un peu – qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap –, le Caillou, établissement d'enseignement primaire spécialisé de la FW-B, les maisons de retraites de la région, etc.

En matière de médiation spécifique pour les Arts de la Scène, des projets sont initiés en scolaire et en tout public et prennent la forme de rencontres-débats avec les artistes, de rencontres-débats avec des référents professionnels venant d'horizons divers selon le sujet, des ateliers avec du personnel spécialisé selon la thématique, des ateliers artistiques poursuivant la découverte de disciplines particulières (musique classique, lutherie sauvage, etc.) ou des ateliers plus sociétaux traitant, par exemple, de harcèlement à l'école, d'obésité, de mal-être, d'immigration, de droits de l'homme, d'enfants abandonnés etc., des conférences en lien avec le contenu des spectacles. Ils sont organisés pour et/ou accessibles aux bénéficiaires des partenaires du CCD (Article 27, Lire et Ecrire, Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile etc.). Régulièrement, des visites guidées par le personnel spécialisé du CCD (régisseurs, animateurs, etc.) sont organisées pour démystifier, démythifier et expliciter le fonctionnement d'une salle de spectacle et en faire découvrir les tenants et aboutissants techniques et ses coulisses.

Si des moyens supplémentaires sont dégagés lors de la reconnaissance du nouveau contrat-programme, un des objectifs de l'équipe sera de développer davantage encore le secteur médiation de manière globale et de façon particulière pour le secteur de la diffusion en scolaire et en tout public et celui des aides à la création et des accueils en résidences.

Quels résultats escomptez-vous?

Il n'est pas question de résultats quantitatifs, mais bien de participer activement à l'exercice effectif des droits culturels et de favoriser l'accès à la culture pour tous, par des actions de médiation répondant à une approche plus artistique (rencontres avec les créateurs, comédiens, metteurs en scène, etc.), sociétale et/ou citoyenne. Et si possible, de faciliter la lecture, la compréhension des codes et d'augmenter la curiosité et le plaisir des publics lorsqu'ils sont "confrontés" aux Arts de la Scène.

Description de votre politique tarifaire:

Gratuité comme principe de base.

11. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet

Veillez décrire les dépenses et les ressources prévues (cf. D – art. 70, "parité de subventionnement") et motiver le montant de la subvention sollicitée.

Cf. Annexe n°6: Tableau des charges et produits liés à la demande de subvention en Action Culturelle Spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène.

Le montant demandé (280.000 €) correspond à la réalité de l'action menée par le CCD et au projet à développer au cours du prochain contrat-programme, tous deux décrits dans le présent dossier. Il est en adéquation avec les exigences prescrites par le décret:

- en nombre d'habitants;
- en nombre de représentations;
- en matière d'infrastructure;
- en matière de personnel dédié à l'Action Culturelle Spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène;
- en matière de parité avec les pouvoirs associés.

Ce montant s'inscrit à part entière dans le plan financier sur cinq ans élaboré par le CCD et à consulter dans le Carnet n°8: Ressources et Moyens.